



OFFICIEL "B" DE NATATION

Fiche de collecte des épreuves pratiques

Remplissez soigneusement le cadre ci-dessous en **LETTRES MAJUSCULES**

CANDIDAT		
COMITE RÉGIONAL : MIDI-PYRÉNÉES		
COMITE DÉPARTEMENTAL :		
NOM :	PRÉNOM :	SEXE :(M ou F)
CLUB :		
N° de licence en cours : 24 - _ _ _ - _ _ _ - _ _ _ - _ _ _		

Extrait de la circulaire des officiels

Épreuve pratique de chronométrage :

Modalité identique à celle de l'examen d'Officiel "C" de Natation.

Épreuves pratiques de juge à l'arrivée et de contrôleur des virages :

Le candidat devra assurer deux fois la fonction de contrôleur de virages, une fois à chaque extrémité (20 courses minimum), et une fois celle de juge d'arrivée (20 courses minimum) lors de compétitions officielles d'un niveau régional au moins sous le contrôle du Juge-Arbitre de la réunion ou de tout examinateur officiel désigné à cet effet par le comité régional et avoir été jugé apte par ces personnes suscitées.

Important : Le candidat devra informer le Comité Régional de la compétition qu'il a choisie pour effectuer ses épreuves pratiques au moins trois jours pleins avant ladite compétition. (mail : comite@mpffn.fr).

Fonction	Compétition	Date Lieu	Juge tuteur	Validation Oui / Non	Juge-arbitre Nom Prénom	Signature
Juge à l'arrivée						
Contrôleur de virages (côté départs)						
Contrôleur de virages (côté virages)						